



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 120508

## Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le projet « Aide à l'évaluation des acquis en fin d'école maternelle ». Le projet prévoit la mise en place à partir de novembre 2011 d'une évaluation des enfants « à risque » dès cinq ans en fonction notamment de leurs comportements. Elle lui demande de bien vouloir préciser ce que le Gouvernement entend par « enfants à risque ». Elle lui demande de préciser si le Gouvernement entend abandonner ce nouveau projet.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Line Reynaud](#)

**Circonscription :** Charente (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 120508

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 octobre 2011, page 11247

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)